



Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit

Rapport sommaire

2013-2015

INTRODUCTION	3
MEMBRES DE L'INUIT QAUJIMAJATUQANGIT KATIMAJIIT	4
ACTIVITÉS DE 2013 À 2015.....	5
DU 19 AU 21 MARS 2013	5
DU 19 AU 21 FÉVRIER 2014 – IQALUIT.....	9
DROIT COUTUMIER INUIT.....	9
ANIMAUX	9
L'ÉDUCATION DES ENFANTS	11
DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2014 – IQALUIT	15
DROIT COUTUMIER INUIT.....	16
LOI SUR LA SANTÉ MENTALE	16
INUIT ISUMILIRIJUSINGA/INUUSILIRIJUSINGA – COUNSELING SELON LA MÉTHODE INUIT	18
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	19
CALENDRIER INUIT DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE	20
RESSOURCES PERMETTANT D'OFFRIR DES SOINS DANS LES COLLECTIVITÉS	20
CENTRE DE SOINS DE SANTÉ POUR LES AÎNÉS	21
CENTRE ILISAQSIVIK DE <i>CLYDE RIVER</i>.....	21
COMMENTAIRES DES MEMBRES DU KATIMAJIIT.....	24
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DU QUATRIÈME KATIMAJIIT.....	25

Introduction

Les membres de l’Inuit Qaujimagatuqangit Katimajit (Katimajit) sont nommés par le Conseil des ministres dans le but de fournir des conseils et de l’assistance au gouvernement du Nunavut concernant l’Inuit Qaujimagatuqangit. Selon les termes du mandat du comité, celui-ci doit présenter un rapport annuel au Conseil des ministres portant sur les activités du comité et les recommandations formulées par l’Inuit Qaujimagatuqangit Katimajit à l’intention du gouvernement du Nunavut. Le présent rapport est fondé sur les rencontres trimestrielles tenues par le Katimajit au cours des exercices 2013-2015. Il présente brièvement l’état des discussions et contient une liste des principales recommandations formulées à l’intention du gouvernement du Nunavut.

Le Katimajit se compose de membres non gouvernementaux possédant des connaissances et de l’expertise au sujet de l’Inuit Qaujimagatuqangit et ayant le mandat de fournir des conseils aux ministères du gouvernement du Nunavut. Les membres du premier Katimajit ont été nommés pour des mandats de deux ans exécutés en 2003 et 2004. Les membres du Katimajit nommés en 2005, incluant certains membres reconduits dans leurs fonctions, l’ont été pour un mandat de trois ans (2005 à 2008). Les membres du troisième Katimajit ont été nommés en mars 2009 pour une durée de trois ans (2009 à 2012).

Le Katimajit travaille en collaboration avec le groupe interministériel Tuttarviit afin d’aider le gouvernement à mettre en place une approche fondée sur l’Inuit Qaujimagatuqangit dans le cadre de la prestation des services et du fonctionnement quotidien du gouvernement. Le Katimajit n’empêche aucunement les ministères de mener d’autres consultations selon les besoins.

Membres de l'Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit

L'Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit a le privilège de pouvoir compter sur de solides membres représentant les trois régions du territoire et des collectivités de toutes tailles, grandes et petites. Le Katimajiit est présentement composé des membres suivants :

- | | |
|---------------------------|---------------|
| 1. Okpik Pitseolak | Iqaluit |
| 2. Martha Tikivik | Iqaluit |
| 3. Gamailee Kilukshak | Pond Inlet |
| 4. Josephen Kublu | Igloolik |
| 5. Daniel Qattalik | Igloolik |
| 6. Annie Isiriniq Napayok | Whale Cove |
| 7. Adamie Veevee | Pangnirtung |
| 8. Saul Qirngnirq | Gjoa Haven |
| 9. Alice Ayalik | Kugluktuk |
| 10. Erksuktuk Eetuk | Coral Harbour |

Le ministère de la Culture et du Patrimoine tient à souligner la contribution du regretté Levi Evic de Pangnirtung aux travaux de l'Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit. Il a partagé généreusement ses expériences de vie et sa connaissance au sujet de l'Inuit Qaujimajatuqangit.

Activités de 2013 à 2015

Le Katimajit s'est réuni quatre fois de 2013 à 2015. Ces rencontres ont toutes eu lieu à Iqaluit.

Du 19 au 21 mars 2013

Première séance du quatrième Inuit Qaujimajatuqangit Katimajit.

Les membres du Katimajit ont reçu de l'orientation concernant leurs rôles, devoirs, fonctions et responsabilités à ce titre. L'orientation comprenait des renseignements sur certains aspects historiques du comité et du GN ainsi que sur des questions logistiques sur les déplacements, les remboursements et la planification.

Plan de travail – 2013-2015

Au cours de son mandat de trois ans, le Katimajit offrira des conseils et des recommandations sur les grands thèmes suivants :

1. *Inuusiqattiarniq-makimattiarniq* : « collectivités en santé et prospères » – respect et engagement de l'autorité et de la responsabilité des familles élargies envers le mieux-être sociétal des Inuit.
2. Les grandes lois des Inuit : *Inuit Maligallarningit*, *Inuit Piqqusingit*, *Inuit Piusingit*, en quoi consistent-elles?

Les membres du Katimajit ont été inspirés par les présentations données par le sous-ministre de la Culture et du Patrimoine et le sous-ministre adjoint de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales. Le comité a également eu l'occasion d'assister aux séances de l'Assemblée législative et de s'asseoir dans les bancs réservés aux aînés pour écouter une partie des délibérations.

Au cours de cette séance de trois jours, le Katimajit a fait part de ses perspectives, expériences et conseils sur une gamme de sujets incluant les suivants : défis de la profession de sage-femme et des

pratiques entourant la naissance; protection de l'enfant; justice et maintien de l'ordre; et lois traditionnelles concernant le bien-être individuel, collectif, matériel et économique. Tout au long de ces discussions, le Katimajit a travaillé avec la directrice de la division du IQ pour articuler trois recommandations.

Sommaire des recommandations :

1. Le Katimajit demande avec instance au gouvernement du Nunavut de conseiller à l'ensemble des ministères et des organismes de travailler pour le bien-être social communautaire et de reconnaître et de mettre en œuvre la pratique traditionnelle des Inuit de faire intervenir les parents, les aînés et les membres des familles élargies auprès des jeunes de plus de 18 ans. Bien que cette mesure n'entend pas contrevenir avec le droit occidental de l'âge de la majorité, il y a eu des conséquences graves pour les communautés inuit dans des cas relatifs à la santé, aux services sociaux et à la justice pour lesquels les parents, les aînés et les membres des familles élargies n'ont pas reçu d'avis ou n'ont pas eu la possibilité d'intervenir de façon adaptée à la culture. Il s'agit de grave violation des valeurs et des façons de faire inuit. Les employés des ministères, des programmes et des organismes qui travaillent avec des jeunes qui sont majeurs doivent être informés de ce qui suit :
 - Le bien-être des familles et de la société inuit repose sur un système de pratiques qui exige que l'on communique immédiatement avec les parents, les aînés et les membres des familles élargies des personnes qui sont dans le besoin ou ont des difficultés, peu importe leur âge;
 - La loi traditionnelle des Inuit en ce qui a trait à la responsabilité familiale et parentale et la responsabilité des aînés envers le bien-être et l'orientation des enfants s'applique tout au long de la vie;

- Attendre avant de faire connaître les besoins a eu des conséquences graves pour le bien-être familial et social. C'est un constat bien documenté par un grand nombre d'aînés sur une longue période. Le Katimajit actuel demande au GN d'agir de toute urgence à l'égard de cette recommandation;
 - En ce qui concerne l'âge de la majorité et les lois relatives au respect de la vie privée au Canada, on demande aux ministères, aux responsables des programmes et aux organismes du GN d'innover, en collaboration avec les aînés et les membres de la collectivité, et de former des groupes pour appuyer des cercles de soutien et surveiller les jeunes à risque en faisant intervenir leurs parents, les aînés et les membres de leurs familles élargies;
 - Bien que le droit canadien limite leurs actions, nous invitons les ministères, les responsables des programmes et les organismes à rencontrer le Katimajit et à échanger avec ses membres à l'avenir et à discuter de différentes approches qui permettraient d'appliquer efficacement les principes du IQ dans la prestation de leurs services;
2. Le Katimajit demande avec instance au ministère de la Santé et des Services sociaux d'établir un protocole au sein de leur ministère pour que les parents, les aînés et dans certains cas les membres des familles élargies soient informés immédiatement lorsqu'un enfant est à risque avant de le placer dans un foyer d'accueil. C'est une priorité de la plus grande importance que les enfants demeurent avec leur famille. Le Katimajit comprend que les services sociaux éloignent les enfants lorsqu'une situation est potentiellement dangereuse; toutefois, selon les lois des Inuit, cette pratique de retirer les enfants de leur famille est dangereuse parce qu'elle interfère avec les liens familiaux, qui sont au cœur des valeurs inuit pour la vie. Lorsqu'un enfant est à risque, ses grands-parents, les aînés et les membres de sa famille élargie doivent faire

immédiatement partie de la solution à court et à long terme, et ce, de manière à contrer ce que le Katimajit perçoit comme une menace grave pour le bien-être familial et sociétal.

3. Le Katimajit recommande qu'*ujjisuiniq*, « observation/discernement », soit ajouté aux huit principes directeurs du GN. *Ujjisuiniq* crée un équilibre avec les autres principes; par exemple, *ujjisuiniq* peut permettre de se rendre compte qu'une personne a besoin d'aide (*ikajuqtigiinniq*/travail d'équipe, *pjitsirniq*/service) et de déterminer le besoin de *pilimmaksarniq* (développement des compétences) et de *qanuqtuurniq* (innovation) lorsque les personnes sont très observatrices. Les gens doivent également faire preuve de discernement et d'un sens de l'observation lorsqu'ils accueillent de nouvelles personnes et processus (*tunnganarniq*). Lorsqu'une personne s'engage envers *ajjiqatigiinniq* (développer des consensus), elle doit observer attentivement les pensées, les idées et les contributions individuelles ainsi que celles du groupe dans son ensemble. Ce principe *ujjisuiniq* a permis de développer les compétences, de cultiver le sens de l'innovation et de créer des relations au sein de la culture inuit pendant plusieurs siècles. Le milieu de travail, les programmes et les services du GN peuvent fonctionner avec plus d'efficacité et d'efficience grâce à la compréhension d'*ujjisuiniq* comme étant un principe d'équilibre parmi les huit principes actuels.

Du 19 au 21 février 2014 – Iqaluit

Ordre du jour :

1. Projet de trois ans de Katimajit : *Ukiuqtaqtumi Maligait, Inuit Maligangit* (lois coutumières inuit). Quelles sont-elles?
2. Ministère de la Justice : Présentation du rôle et du mandat du ministère par le sous-ministre adjoint et demande de conseils afin d'améliorer la prestation des services du Ministère.
3. La Division des langues officielles demande conseil au Katimajit concernant la protection et la revitalisation de la langue.
4. Services à la famille : Présentation des initiatives de la Division de lutte contre la pauvreté et demande de conseils au sujet de la stratégie du ministère à cet égard.
5. Recommandations formulées par le Katimajit.

Droit coutumier inuit

Le Katimajit a suggéré de mettre l'accent sur trois catégories : les animaux, les humains et les effets personnels.

Animaux

Le droit coutumier des Inuit possède des règles strictes concernant le traitement des animaux. Un membre souligne qu'un animal peut se venger plus tard si on a été cruel avec lui. Les gestes négatifs posés par un humain peuvent avoir des conséquences sur la santé de cet humain. À titre d'exemple, le membre raconte l'histoire d'un corbeau pris accidentellement dans un piège. Le trappeur s'est moqué du corbeau en coupant les plumes arrière de l'oiseau. Quelques années plus tard, le trappeur a eu de sérieux maux de dos.¹ Il existe de nombreux récits oraux qui présentent le même concept. Un autre

¹ Un membre partage un récit similaire au sujet d'un corbeau pris dans un piège à renard. Le propriétaire du piège a volontairement frappé les yeux du renard, car il était frustré d'avoir pris un corbeau au lieu d'un renard. Quelques années plus tard, la personne est devenue aveugle.

membre a raconté l'histoire d'une personne ayant intentionnellement coupé le nez d'un caribou alors que le caribou était toujours vivant. Plus tard dans sa vie, cette personne a eu un grave problème de mucus nasal et développé une maladie des narines.

Blessé ou faire souffrir des animaux sans raison est interdit. Un membre a expliqué qu'on lui a enseigné de ne jamais se moquer des animaux en jouant avec eux pour les faire souffrir de manière intentionnelle. À titre d'exemple, il ne faut pas épuiser ou rendre malade un ours polaire de manière intentionnelle, sinon la personne ayant posé ce geste, ou un membre de sa famille, pourrait être malade ou avoir un handicap dans le futur. Selon lui, cela explique pourquoi les ours viennent errer dans les collectivités. Des gens en hélicoptère endorment les ours pour leur poser des colliers émetteurs. Cela contrevient aux lois coutumières inuit. Au cours des années suivantes, l'ours revient dans la collectivité, car il souhaite se venger pour avoir été endormi.

Le droit coutumier inuit protège la santé physique et mentale. Le Katimajit croit que les Inuit ne souhaitent pas abandonner le droit coutumier, car il s'agissait d'une bonne manière pour les gens de prendre soin de leur vie. Le droit coutumier inuit n'est plus en usage, ce qui selon les membres contribue au surpeuplement des foyers d'accueil pour les patients et des établissements de détention. Un autre membre souligne que la plus jeune génération croit souvent que le droit coutumier n'est plus nécessaire parce que la culture inuit a changé. Elle se demande si la mise de côté du droit coutumier pourrait notamment expliquer la diminution importante du nombre de caribous.

Traitement des animaux après leur mort

Le traitement des animaux après leur mort est aussi important qu'avant leur mort. Le droit coutumier inuit dicte qu'après la mort et l'utilisation de toutes les parties utilisables de l'animal on doit disposer des parties restantes de manière bien précise. En effet, selon la croyance, l'âme de cet animal

peut se venger des humains si la règle n'est pas respectée. Un membre explique qu'on lui a enseigné que dans le cas des animaux terrestres, il était interdit de placer les restes (viandes ou os) dans l'eau salée ou sur la glace de mer. Selon la même règle, les restes des animaux marins ne peuvent être laissés dans un lac, car ils viennent de l'océan. Les restes des animaux doivent être remis dans leur habitat naturel, sinon l'esprit de cet animal ne sera pas en paix et il se vengera des humains.

Ce principe va même au-delà du traitement des animaux. Les gestes, positifs ou négatifs, ont un impact sur la santé physique d'une personne. Un membre du Katimajit explique que le droit coutumier interdit de répliquer à un aîné, car cela cause éventuellement des problèmes à la personne plus jeune qui pourra rapidement paraître beaucoup plus vieille que son âge.

L'éducation des enfants

Selon le droit coutumier, l'adulte doit protéger les enfants des choses négatives qui peuvent être dites ou de toute autre chose négative pouvant affecter le développement des enfants. Les enfants ne doivent pas entendre les conversations confidentielles, privées des adultes, car selon la croyance les enfants peuvent ainsi apprendre des comportements négatifs et transposer cette négativité dans d'autres aspects de leur vie. Le fait de ne pas écouter les conversations des adultes met les enfants à l'abri des choses négatives.

La discipline pour les enfants, selon la coutume inuit, se déroulait en trois étapes, tout comme le counseling à la manière inuit. Lorsqu'un enfant avait besoin de discipline, le parent corrigeait cet enfant en privé deux fois sans en glisser mot aux autres personnes du campement. Si l'enfant avait besoin d'être corrigé une troisième fois, un membre du Katimajit explique que l'aide qu'un autre membre du campement était sollicitée. Les Inuit grandissaient en respectant cette méthode en trois étapes semblables à la méthode de counseling inuit en trois étapes appliquée pour les adultes. Ainsi, la

méthode holistique de maintien de l'ordre social chez les Inuit était appliquée de la naissance à l'âge adulte.

Ministère de la Justice – Présentation du sous-ministre adjoint concernant la justice et de droit coutumier inuit, suivi d'une période de questions et d'une demande de conseils

Le Katimajit croit que la méthode de counseling inuit est efficace pour traiter les questions de nature judiciaire, tout comme les questions de santé mentale. Le processus de counseling est fondé sur une approche en trois étapes : 1) des conseils à la personne de manière individuelle afin de trouver la cause profonde de ses actions; 2) si la personne ne corrige pas son comportement, elle devra recevoir des conseils de la part d'une personne qui n'est pas membre de la famille; et 3) si la personne ne réagit pas aux conseils qui lui sont prodigués, elle sera traitée en vertu des lois adoptées par le gouvernement du Nunavut. Le Katimajit croit que si la méthode de counseling inuit était appliquée dans les cas de délits moins graves, cela serait bénéfique pour l'individu et sa famille, et moins de gens devraient se déplacer pour des raisons médicales et moins d'Inuit seraient incarcérés.

Le ministère de la Justice tente d'inclure les aînés dans la structure actuelle. Le Ministère explique que les aînés interviennent dans le processus judiciaire à Pond Inlet. Malgré ces mesures, le fossé culturel entre les aînés et les plus jeunes générations d'Inuit est mis en lumière lors que le contrevenant choisit le système judiciaire plutôt que les conseils d'un aîné. Avant l'installation des Inuit dans les collectivités, on tenait pour acquis que si une personne troublait la paix au sein de la communauté, elle devait rencontrer des aînés qui appliqueraient la méthode de counseling inuit dans le but de rétablir la paix au sein du groupe. Le Ministère explique que certaines personnes sont mal à l'aise de rencontrer un aîné ou une aînée. Elles choisissent parfois le système judiciaire même si une rencontre avec un aîné ou une aînée empêcherait la personne d'avoir un casier judiciaire. Un membre du Katimajit souligne que la rencontre avec un aîné ou une aînée ne devrait pas être un choix, mais un protocole obligatoire dans le cas des délits

moins graves. Les membres du Katimajit croient que si on appliquait une telle procédure, le Centre correctionnel de Baffin et les foyers d'accueil d'Ottawa et d'Iqaluit hébergeraient moins de gens d'ici dix ans.

La Division des langues officielles consulte le Katimajit concernant des questions de protection et de revitalisation de la langue

L'inuktitut et l'Inuit Qaujimajatuqangit sont inséparables. La préservation et l'augmentation de l'usage de l'inuktitut au Nunavut sont essentielles pour assurer la transmission de l'Inuit Qaujimajatuqangit. L'inuktitut est la seule langue permettant de communiquer de manière efficace tous les aspects de la vie dans l'Arctique. Le représentant de la Division explique que dans certains cas on choisit de ne pas traduire certains documents en anglais, car la traduction aurait pour effet de modifier le sens du document. Un membre du Katimajit note que la plus jeune génération parle surtout l'anglais. Il est crucial de combler cet écart de langue entre les générations afin de faciliter la transmission de l'Inuit Qaujimajatuqangit, un élément essentiel afin d'assurer la santé et le bien-être des collectivités du Nunavut. Cette perte de connaissance de l'inuktitut entraînera une perte des connaissances traditionnelles acquises depuis de nombreuses générations en milieu arctique.

Faisant écho à leur souhait d'agir à titre de conseillers en matière de justice, les membres du Katimajit ont également indiqué que les aînés avaient un rôle essentiel à jouer dans le processus de préservation et de revitalisation de la langue. L'un des membres du Katimajit croit que le financement versé par le ministère de la Culture et du Patrimoine pourrait être utilisé pour créer des programmes de mentorat pour les jeunes qui n'ont pas de père ou qui n'ont pas d'équipement de chasse, afin qu'ils puissent apprendre à chasser et acquérir diverses connaissances traditionnelles. Il a cité quelques exemples, notamment les techniques pour rester au chaud lors d'expéditions dans la nature, la préparation d'expéditions dans la nature, l'analyse des conditions météorologiques. Ces connaissances

peuvent uniquement être transmises en inuktitut pour refléter de manière précise la perspective inuit sur ces éléments. Le Katimajit souhaite que le financement versé par le ministère de la Culture et du Patrimoine pour les programmes de langue et de culture puisse inclure des programmes de radio communautaire en inuktitut et des programmes offerts dans la nature par des personnes unilingues.

Services à la famille : Présentation par la Division de lutte contre la pauvreté de la législation et des mesures de réduction de la pauvreté et demande de conseils au sujet des stratégies à cet égard

Un membre du Katimajit fait état des effets de la pauvreté dans les collectivités du Nunavut, et souligne que les collectivités ont besoin d'aide pour lutter contre la pauvreté. Un autre membre indique que la pauvreté n'était pas aussi apparente lorsque les Inuit vivaient dans la nature, mais que cela est très perceptible dans sa collectivité. L'effet est très négatif sur les plus jeunes générations, car la dépendance au soutien du gouvernement est très visible pour les membres du Katimajit. Les aînés aident leurs enfants et leur famille à subvenir à leurs besoins à même leurs propres revenus indique un autre membre. Elle est reconnaissante pour les aliments traditionnels partagés par les chasseurs, car cela aide à nourrir les enfants, mais le fait que les aînés soutiennent les plus jeunes générations va à l'encontre de la culture inuit. Lorsque les gens vivaient dans la nature, les jeunes devaient apprendre à vivre de manière indépendante, et prendre soin des aînés.

Le manque d'emplois et la dépendance au soutien du revenu sont des enjeux qui existent dans toutes les collectivités selon les membres du Katimajit qui croient que les programmes de chasse constituent l'un des meilleurs moyens de résoudre ces problèmes. Afin de réduire la dépendance aux aliments importés du sud et tendre vers une plus grande autonomie alimentaire, le Katimajit suggère de mettre sur pied davantage d'initiatives de soutien pour les chasseurs. Les collectivités devraient recevoir deux motoneiges ou un bateau suggère un membre afin que les personnes en situation de pauvreté puissent recevoir des aliments traditionnels terrestres et marins. Un groupe de chasseurs désignés

pourraient opérer ce programme. Le versement de financement pour chasser le morse, le phoque et le caribou aiderait les chasseurs qui à leur tour pourraient aider à nourrir les gens de la collectivité. Un autre membre souhaite que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté diminue. Il propose de tenir des rencontres entre les membres de la collectivité afin qu'ils puissent échanger au sujet de leurs besoins et des mesures à mettre en place pour réduire la pauvreté. La Division de lutte contre la pauvreté mentionne que la mise sur pied d'un programme de distribution d'aliments traditionnels permettant aux chasseurs de partager leurs prises est une possibilité présentement à l'étude. Un membre du Katimajit croit qu'un modèle de partage pourrait contribuer à atténuer la pauvreté. En offrant du soutien aux initiatives communautaires en matière de sécurité alimentaire, le gouvernement pourrait contribuer à améliorer la santé et le bien-être des collectivités du Nunavut.

Du 24 au 26 novembre 2014 – Iqaluit

1. Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales – Présentation du mandat Sivumut Abluqta aux membres du Katimajit et questions à ce sujet.
2. Loi sur la santé mentale – Le ministère des Services à la famille sollicite des commentaires du Katimajit au sujet des modifications prévues à la Loi sur la santé mentale.
3. Ministère de la Justice – Le ministère sollicite des conseils concernant la confiscation civile, les tribunaux axés sur la résolution de problèmes et les programmes correctionnels offerts dans des camps éloignés.
4. Recommandations de Katimajit

Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales

Le sous-ministre a présenté le mandat Sivumut Abluqta en soulignant les quatre priorités qui s'y rattachent : l'autonomie et l'optimisme par le biais de l'éducation et de la formation, des familles en santé vivant dans des collectivités fortes et résilientes; la croissance économique fondée sur le

développement responsable de tous les secteurs, la bonne gouvernance au moyen de l'utilisation judicieuse de nos ressources.

Questions/commentaires de Katimajit :

Le Katimajit souhaite que le système d'éducation reflète les modes de vie des Inuit et qu'il intègre l'*ukiuqtaqtumi maligaa/piquja*. Ils croient que l'éducation doit être bilingue afin que l'inuktitut soit enseigné de manière égale. La Loi sur l'éducation des années 1970 n'est pas efficace, et le Katimajit souhaite qu'elle soit mise à jour pour tenir compte de l'Inuit Qaujimagatuqangit.

Droit coutumier inuit

Le Katimajit souhaite que le counseling *Inuusiliriniq* (counseling inuit en trois étapes) soit utilisé.

Ce type de counseling est fondé sur les trois étapes suivantes :

- 1) Intervention auprès de la personne de manière individuelle afin de trouver la cause profonde de ses gestes ou actions.
- 2) Si la personne n'améliore pas ou de corrige pas son comportement, elle reçoit alors les conseils d'une personne qui n'est pas membre de la famille.
- 3) Si la personne ne modifie pas son comportement, elle doit faire face aux conséquences de ses gestes.

Loi sur la santé mentale

Les Services à la famille ont demandé au Katimajit des commentaires au sujet des modifications proposées à la Loi sur la santé mentale et des modes traditionnels de bien-être mental et de guérison.

Les aînés souhaitent jouer leur rôle traditionnel de conseillers et de mentors dans leurs collectivités. Un membre a indiqué souhaiter traiter des cas où il n'existe aucune menace à l'intégrité physique afin de prodiguer des conseils aux personnes concernées. Un autre aîné a noté que la méthode

inuit de counseling et de bien-être n'est pas mise en pratique, et que les aînés devraient être mis à contribution avec l'aide de la GRC. Un membre du Katimajit a souvent offert des services de counseling dans la collectivité, mais souhaiterait participer à des consultations menées par les Services à la famille.

Ministère de la Justice

Le ministère de la Justice souhaite consulter le Katimajit sur trois sujets : la confiscation civile, les tribunaux axés sur la résolution de problèmes et les programmes correctionnels offerts dans des camps éloignés.

Le Katimajit croit que la méthode inuit de counseling peut être efficace pour traiter des questions de justice et de santé mentale.

Selon les aînés, le système de justice actuel est problématique, car il met l'accent uniquement sur l'aide à l'individu, ce qui ne correspond pas à la façon de faire des Inuit. Les Inuit souhaitent aider toutes les personnes touchées par une situation afin de rétablir l'équilibre dans la collectivité.

La majorité des membres sont d'accord avec la procédure de confiscation civile.

L'utilisation de camps éloignés où des individus pourraient purger leur peine dans la nature est un système qui respecte les enseignements de l'IQ, car les individus peuvent réapprendre à vivre en communauté. Les aînés ont noté que les personnes revenant dans les collectivités après un séjour dans un établissement correctionnel ne parviennent pas à établir de bonnes relations avec les gens lors de leur retour dans la collectivité. La personne doit se sentir accueillie, et on doit lui enseigner les règles d'appartenance à la famille et à la collectivité selon les coutumes et la façon de faire des Inuit. Les aînés espèrent qu'en appliquant la méthode de counseling inuit, il y aura moins de familles divisées, ce qui pourrait également contribuer à prévenir des suicides.

Du 17 au 19 mars 2015 – Iqaluit

La réunion du Katimajit devait avoir lieu à Clyde River, mais elle a été relocalisée à Iqaluit en raison de mauvaises conditions météorologiques. Les membres du comité ont demandé s'ils pouvaient faire la promotion du Katimajit dans le cadre d'une émission d'IBC TV. Ils souhaitent faire savoir aux Nunavummiut que les membres du Katimajit sur l'IQ sont des aînés qui tentent du mieux possible de fournir des conseils au gouvernement au nom de tous les Nunavummiut. Ils croient important de partager et d'expliquer leur rôle et leur travail.

1. Collecte des connaissances inuit au sujet de la santé et du bien-être
2. Droit coutumier inuit

Inuit Isumilirijusinga/Inuusilirijusinga – Counseling selon la méthode inuit

Le Katimajit recommande d'utiliser la méthode de counseling inuit dans le système judiciaire. Les membres notent que le processus non inuit met l'accent sur les processus policiers et non sur l'individu afin de trouver la cause profonde de leurs actions. Un membre propose que pour les délits moins graves un aîné s'occupe de la défense. Dans les cas où un contrevenant reçoit une peine conditionnelle prévoyant une rencontre hebdomadaire avec la GRC, le Katimajit suggère que cette personne rencontre plutôt un aîné ou une aînée chaque semaine. L'aîné désigné guiderait la personne afin de lui enseigner les règles de la discipline, de lui prodiguer des conseils selon la méthode traditionnelle des Inuit et de trouver la cause profonde de ses problèmes. L'aîné guiderait la personne afin de lui faire réaliser ce qu'elle a fait et de l'aider à reprendre sa vie en main. Un autre membre suggère qu'un comité composé de quatre à six aînés respectés soit formé afin de prodiguer des conseils et d'expliquer pourquoi il est important de respecter les lois, en expliquant notamment les conséquences du non-respect des règles. Ce processus serait mené dans un but précis et avec amour, un

aspect absent du système actuel selon le Katimajit et qui a des répercussions négatives sur les personnes impliquées dans le système. Un autre membre souligne que lorsque les contrevenants apprennent à pardonner et sont mieux informés des conséquences, ils peuvent plus facilement entreprendre un processus de guérison.

Santé et bien-être

Le Katimajit croit que l'accent en matière de suicide et de prévention du suicide dans leurs collectivités devrait être mis sur le partage des bonnes habitudes de vie. Les méthodes actuelles afin d'aborder la question du suicide, comme les campagnes de prévention du suicide, les marches de sensibilisation afin de lutter contre le suicide, les émissions de radio ne correspondent pas à la culture inuit. Un membre croit que ces méthodes peuvent contribuer à causer des suicides, et explique que lorsqu'on parle ouvertement de prévention du suicide en public, des suicides surviennent dans une collectivité ou l'autre. Un aîné se demande si les méthodes de prévention du suicide aident à prévenir les suicides ou au contraire contribuent à des suicides, car « des gens se suicident même lorsqu'il y a une rencontre sur la prévention du suicide. »

Le Katimajit suggère de mettre l'accent sur la santé et le bien-être notamment par l'enseignement de compétences traditionnelles et de compétences dans la nature, par exemple en enseignant comment traiter la peau d'un animal, comment dépecer un animal et comment construire un qamutik. Outre le partage de connaissances et de compétences traditionnelles, les membres du Katimajit proposent d'autres mesures de santé et de bien-être, notamment une augmentation des ressources pour les aînés dans les collectivités, la participation d'aînés dans le cadre des interventions des services à la famille, une collaboration accrue entre la GRC, les services à la famille et les aînés en cas de conflit familial et le retour à l'utilisation de la méthode de counseling inuit et du droit coutumier inuit.

Calendrier inuit de santé et de bien-être

Un membre suggère de créer un calendrier contenant des messages des aînés au sujet des modes de vie sains. Le calendrier utiliserait les noms des mois conformément au calendrier inuit (plutôt que le calendrier grégorien traduit en inuktitut), contiendrait des références aux cycles de lumière dans l'Arctique et aux cycles des animaux, et indiquerait à quel moment il est préférable de confectionner différents types de vêtements traditionnels. Un tel calendrier serait une ressource quotidienne afin de promouvoir la culture inuit et de renforcer les concepts de santé et de bien-être. Le calendrier comprendrait des messages inspirants de sagesse mettant en lumière les compétences de survie et la persévérance de nos ancêtres et les principes directeurs de l'IQ. Voici des suggestions : *qujalivvik* (gratitude) *alianait anaananut Inuutitaulaurama* (gratitude envers la mère qui a donné la vie), *inunnit sivuliqaqpunga* (fierté des ancêtres inuit), *inuusiq annirnaqpuq* (la vie est précieuse), *kinatuinnaq Inuuqatiminik anniqsijariaqanngillaq, Piuqsuarniq, illiqtuiniq, katiqsuiniq, makimaniq, suqusijuinniq.*

Ressources permettant d'offrir des soins dans les collectivités

Afin d'améliorer la santé et le bien-être, les aînés croient qu'il faut davantage de ressources permettant d'offrir des soins dans les collectivités pour les personnes ayant subi des traumatismes. De tels soins postcures sont importants, car le fait de mettre l'accent sur la guérison aidera à mettre fin à des cycles de traumatismes provenant de situations comme la violence familiale ou le suicide. Les personnes qui reviennent dans les collectivités après avoir été incarcérées doivent être accueillies dans la collectivité et la famille afin qu'elles ne se sentent pas boudées, mal aimées ou indésirables. Des lieux où les gens peuvent parler de leurs problèmes personnels tout en s'entraïdant, comme des groupes de femmes, des groupes d'hommes et des rencontres avec le comité sur les modes de vie sains sont des exemples de ressources que le Katimajit souhaite voir dans les collectivités.

Centre de soins de santé pour les aînés

Outre la question du manque de ressources de soins mentionnées précédemment, les membres du Katimajit notent qu'il existe peu de ressources pour les aînés dans les collectivités. Voici des exemples de services requis par les aînés :

- Quelqu'un devrait visiter régulièrement les aînés lorsqu'ils ne se sentent pas bien.
- Des accompagnateurs devraient être fournis lors des déplacements pour raison médicale.
- Il faut davantage de sensibilisation au sujet de la violence envers les aînés.
- Un aîné a mentionné un programme qui fonctionne très bien à Kuglukuk où des visites à domicile sont effectuées auprès des aînés qui ne peuvent quitter leur résidence. Ce serait un bon programme pour l'ensemble des collectivités.
- Les aînés en fauteuil roulant devraient être emmenés aux fêtes dans leur collectivité.
- Un service de navette devrait être offert afin que les aînés puissent se rendre à l'église.
- Un service de ménage, de lessive et de préparation de repas pour les aînés serait utile.
- La résidence pour les aînés d'Iqaluit devrait être agrandie.

Centre Ilisagsivik de Clyde River

Ilisagsivik – « se reconnaître soi-même/lieu où on identifie quelque chose ou un problème

Les membres du Katimajit ont visionné un vidéo au sujet du Centre. Deux membres du personnel d'Ilisagsivik ont par la suite participé à une conférence téléphonique avec les membres du Katimajit.

La Société Ilisagsivik a été créée en 1997 à titre d'organisme communautaire à but non lucratif. Elle a pour mandat de développer et d'offrir des initiatives et des programmes de guérison et de bien-être pour les individus et les familles de Clyde River. Ilisagsivik a été créé grâce à la vision et aux efforts d'un groupe d'Inuit et de membres de la collectivité de Clyde River. Ces personnes ont commencé à se réunir en 1996 afin de voir de quelle manière elles pourraient trouver les ressources requises pour soutenir des programmes culturels et sociaux souhaités par la collectivité, et qui permettraient à la

collectivité de se développer conformément à sa vision et ses propres besoins. En 1997, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le hameau de Clyde River, la Société Ilisaqsvik a acheté l'ancien centre de santé et le Centre de ressources pour les familles a été créé. En 2010, le Centre comptait 20 employés à temps plein, 87 employés à temps partiel et 67 travailleurs occasionnels. Le bâtiment a atteint sa capacité maximale et le centre doit faire preuve de créativité pour trouver de l'espace dans d'autres installations communautaires pour offrir l'ensemble de ses programmes. Grâce au solide soutien et à la collaboration de l'école Quluaq, de centre de ressources communautaire du Collège de l'Arctique du Nunavut et du hameau, Ilisaqsvik rayonne au-delà du centre, et fait maintenant partie intégrante de la vie communautaire globale.

Une travailleuse de soutien communautaire a expliqué qu'à ses débuts le Centre était administré selon les règles des Qallunaat, ce qui ne fonctionnait pas pour elle. Elle a convaincu le Centre d'adopter la façon de faire des Inuit, car c'était la seule méthode qu'elle connaissait et que la clientèle desservie était composée d'Inuit. On lui a accordé un poste à temps plein afin qu'elle exécute dorénavant les tâches en appliquant la méthode inuit avec le soutien et les conseils d'ainés. Le Centre a fait appel au programme de formation *Our Life Journey* – un programme de formation appliquant la méthode inuit – afin d'adapter son programme. Le but était de collaborer afin de trouver un équilibre entre les meilleures pratiques des Inuit et les meilleures pratiques des Qallunaat. En 2003, un programme intégrant l'ensemble des meilleures pratiques a été lancé. Cette travailleuse a également expliqué le fonctionnement du programme de guérison dans la nature offert l'été. Elle travaille en ce moment à l'élaboration d'un programme de counseling en inuktitut et d'ateliers de guérison qui seront offerts en quatre modules. Le premier atelier de ce programme devrait être offert au cours de l'automne 2015.

Une autre travailleuse a expliqué son cheminement. Elle a suivi la formation en counseling *Our Life Journey*, et travaille maintenant comme conseillère au Centre Ilisaqsivik. Elle mentionne que plusieurs personnes ont été formées et occupent des postes dans leurs collectivités. L'aide des conseillers et des conseillères d'Ilisaqsivik est souvent sollicitée au besoin dans d'autres collectivités du Nunavut. Des conseillers bénévoles dans certaines collectivités souhaitent suivre le programme *Our Life Journey*. Les conseillers du Centre Ilisaqsivik et du programme *Our Life Journey* collaborent également avec le programme de santé mentale afin d'accompagner des clients qui doivent séjourner au Centre Selkirk de Winnipeg pour y recevoir des traitements.

Les obstacles à la qualité des soins en santé mentale au Nord (selon les observations des travailleurs d'Ilisaqsivik)

Lorsque des personnes se rendent dans le sud pour recevoir des traitements en santé mentale, il existe plusieurs obstacles qui les empêchent d'accéder au traitement ou de compléter le traitement dans certains cas. Il est difficile de trouver un lieu pouvant accueillir toute la famille. La possibilité de séparer la famille peut constituer un obstacle important pour certaines personnes ayant besoin de traitement.

Les procédures en place présentent de nombreux défis. Les individus doivent souvent rencontrer un travailleur en santé mentale trois ou quatre fois avant de pouvoir être orientés vers un centre de toxicomanie externe. Ils doivent remplir des questionnaires, ce qui est souvent difficile, car les questions ne sont pas adaptées à la culture. L'une des conseillères explique que le processus est frustrant, car les gens qui demandent de l'aide souhaitent reprendre leur vie en main, mais beaucoup abandonnent, car le processus est trop long et pas adapté aux besoins du Nunavut.²

² Une conseillère explique qu'il est préférable lorsque les traitements peuvent être offerts aux Nunavummiut dans leur collectivité, mais il y a des raisons qui expliquent pourquoi certains traitements se donnent à l'extérieur de la

L'incompréhension et les différences culturelles ont un effet sur les soins offerts dans le domaine de la santé mentale. Les travailleurs en santé mentale venant du sud ont souvent des attentes qui ne tiennent pas compte du contexte inuit. Les nouveaux venus doivent participer à des séances d'orientation culturelle. Les défis et les préoccupations de la vie sont différents au Nunavut par rapport au mode de vie du sud. Il y a des obstacles qui limitent la compréhension entre les travailleurs en santé mentale et les individus ayant grandi dans la collectivité.

Les personnes confrontées à des problèmes de santé mentale souffrent également du roulement de personnel très élevé au sein du gouvernement du Nunavut. Un travailleur ou une travailleuse en santé mentale gagnera la confiance des gens puis quittera la collectivité. Les personnes ayant besoin d'aide doivent reprendre le processus et rebâtir une relation de confiance une fois de plus, y compris la paperasse qui doit souvent être de nouveau remplie. Cette frustration est également ressentie avec le taux élevé de roulement des travailleurs sociaux.

Commentaires des membres du Katimajit

Les aînés ont été impressionnés par le fonctionnement du Centre Ilisaqsivik, et ils souhaitent que chaque collectivité dispose d'un centre de bien-être similaire. Ils sont particulièrement heureux que ce centre applique les façons de faire inuit, et ils croient que cela pourrait servir de modèle dans toutes les collectivités. Le Centre Ilisaqsivik offre de la formation concernant le counseling inuit qui est ensuite offerte à des Nunavummiut. Le Centre offre de la formation et de l'emploi. Les membres du Katimajit ont été impressionnés par l'approche holistique utilisée pour répondre aux besoins des gens et les aider

collectivité. Souvent le traitement souhaité n'est pas disponible dans la collectivité. Dans d'autres cas, les gens souhaitent une plus grande confidentialité. Tout le monde connaît la vie des autres dans les petites collectivités. Cela aide parfois de recevoir des conseils d'une personne que nous ne connaissons pas.

à améliorer leur vie à tous les égards. Les membres du Katimajit souhaitent relayer les messages transmis par les représentantes du Centre Ilisaqivik

Sommaire des recommandations du quatrième Katimajit

1. Le Katimajit demande avec instance au gouvernement du Nunavut de conseiller à l'ensemble des ministères et des organismes de travailler pour le bien-être social communautaire et de reconnaître et de mettre en œuvre la pratique traditionnelle des Inuit de faire intervenir les parents, les aînés et les membres des familles élargies auprès des jeunes de plus de 18 ans.
2. Le Katimajit demande avec instance au ministère de la Santé et des Services sociaux d'établir un protocole au sein de leur ministère pour que les parents, les aînés et dans certains cas les membres des familles élargies soient informés immédiatement lorsque des enfants sont à risque avant de les placer dans des foyers d'accueil.
3. Le Katimajit recommande qu'*ujjiqsuiniq*, « observation/discernement », soit ajouté aux huit principes directeurs du GN.
4. Le Katimajit aimerait qu'un protocole soit adopté au sein du système judiciaire afin que les contrevenants ayant commis des délits moins graves puissent rencontrer un aîné ou une aînée afin de recevoir du counseling selon la méthode inuit.
5. Le Katimajit aimerait que des programmes de mentorat uniquement en inuktitut soient offerts dans la nature à des enfants ou des jeunes sans parents.
6. Le Katimajit aimerait qu'un plus grand nombre d'initiatives communautaires et de soutien aux chasseurs soient mises sur pied afin d'aide à régler les problèmes de sécurité alimentaire.
7. Le Katimajit souhaite que le système d'éducation reflète les valeurs inuit.
8. Le Katimajit souhaite que les principes de *ukiuqtaqtumi maligaa/piqujaq* soient intégrés dans le domaine de l'éducation.
9. Le Katimajit souhaite que l'éducation soit bilingue.
10. Le Katimajit souhaite que la *Loi sur l'éducation* soit modifiée pour refléter l'Inuit Qaujimajatuqangit

11. Le Katimajit souhaite que *l'inuusiliriniq* (counseling selon la méthode inuit) offert par des aînés soit utilisé par la GRC et en consultation avec les Services à la famille.
12. Le Katimajit croit que les campagnes de prévention du suicide pourraient être potentiellement dommageables en raison de l'accent qui est mis sur le suicide, une façon de faire qui ne correspond pas aux pratiques des Inuit. L'accent devrait être mis sur les modes de vie sains.
13. Le Katimajit suggère de créer un calendrier mettant l'accent sur la santé et le bien-être. Ce calendrier contiendrait de nombreux conseils et messages des aînés au sujet des modes de vie sains.
14. Le Katimajit souhaite qu'il y ait davantage de ressources et de soins pour les aînés dans les collectivités.
15. Le Katimajit souhaite une coopération accrue entre la GRC, les Services à la famille et les aînés en cas de conflits familiaux.
16. Le Katimajit souhaite qu'il y ait davantage des ressources dans les collectivités pour les individus victimes de traumatismes, notamment des groupes d'hommes, des groupes de femmes et des rencontres avec le comité sur les modes de vie sains.
17. Le Katimajit aimerait que chaque collectivité possède un centre de bien-être semblable au Centre Ilisaqsivik.